



UN NOUVEAU DIRECTEUR À LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, LE 23 NOVEMBRE 2020 – Les membres de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue (CPAT) sont heureux d'annoncer la nomination de monsieur Xavier Roy à titre de directeur de l'organisme. Il succédera ainsi à M. Francis Bérubé qui assumait cette fonction depuis 2017.

Originaire de Val-d'Or, monsieur Roy est détenteur d'une maîtrise en Études internationales (M.A.) de l'Institut québécois des Hautes études internationales et d'un baccalauréat en Affaires publiques et relations internationales (B.A.) de l'Université Laval.

Au cours des dernières années, il a cumulé les expériences de travail au sein de plusieurs directions à l'Assemblée nationale du Québec, notamment dans le domaine de la recherche et des relations interparlementaires et internationales. Depuis son retour en région, à l'été 2019, il occupait le poste d'attaché politique au bureau de circonscription d'Abitibi-Est. Sa connaissance des enjeux politiques, économiques et sociaux de la région représente ainsi un atout pour soutenir et documenter les orientations de la Conférence des préfets et mettre en œuvre les décisions prises par les membres de la CPAT.

Le président de la Conférence des préfets et maire de Malartic, monsieur Martin Ferron, se réjouit de cette nomination : « *C'est avec confiance que nous accueillons notre nouveau directeur. Il assumera un important mandat au sein de la Conférence, qui s'impose comme principal interlocuteur régional auprès des instances politiques provinciales et fédérales. Nous avons hâte de collaborer avec lui!* »

Monsieur Xavier Roy entrera en fonction le 30 novembre 2020.

LA CONFÉRENCE DES PRÉFETS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

La Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue regroupe la Ville de Rouyn-Noranda et les 4 territoires de MRC de la région qui compte 147 700 habitants et se compose de 64 municipalités. L'organisme se positionne depuis 2015 comme le principal interlocuteur régional pour les gouvernements fédéral et provincial. La CPAT documente, se positionne et fait la promotion active des intérêts de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dans une perspective de développement durable et d'occupation dynamique du territoire.

SOURCE : Mélanie Matte

Adjointe administrative de la Conférence des préfets de l'Abitibi-Témiscamingue
Bureau 819-710-2728 poste 203
Cellulaire 819-316-0294